



TERMES DE REFERENCE

Responsable Administratif et Financier du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors

1. Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2), ci-après dénommé « le Projet » est une des actions du Gouvernement de la République de Madagascar (GoM) pour mettre en œuvre le Programme Général de l'Etat et le Plan National de Développement et contribuer ainsi à stimuler un développement rapide et inclusif en appuyant la mise en place d'espaces de croissance. Dans ce cadre, le Projet a pour objectif de soutenir la dynamisation de zones et corridors à fort potentiel de croissance, en stimulant le secteur privé et en développant des secteurs économiques porteurs.

Les trois (3) zones retenues pour le Projet PIC2 sont la Région Diana, notamment le long du corridor RN6, la Région Atsimo Andrefana, notamment le long du corridor RN9, et la Région Anosy, notamment autour du développement du Port et du Parc Ehoala. Les secteurs porteurs choisis pour leurs avantages compétitifs sont l'agribusiness et le tourisme.

Pour optimiser les effets d'entraînement économique, le Projet intègre trois (3) axes de travail :

- l'aménagement du territoire, par la réhabilitation d'infrastructures et de services urbains ;
- le renforcement de la gouvernance locale ; et
- l'amélioration du cadre d'activité des entreprises pour stimuler l'investissement privé.

Financé principalement par un Crédit de la Banque Mondiale (IDA), la première phase du Projet PIC2 (PIC2.1) a été mis en vigueur le 09 Mars 2015 pour une durée de quatre (04) ans, dont la date de clôture sera prévue le 30 Septembre 2019. Le Projet prépare actuellement sa deuxième phase (PIC2.2), prévue s'étendre sur quatre (04) ans.

La mise en œuvre du Projet est assurée par une Unité d'Exécution du Projet et dirigée par un Coordonnateur National. Pour la mise en œuvre des activités administratives, budgétaires, financières et comptables du Projet, l'Unité d'Exécution du Projet souhaite recruter **un (1) Responsable Administratif et Financier** au niveau de l'Unité de Coordination Nationale.

2. Descriptions du Poste

Placé sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet et travaillant en étroite collaboration avec le Responsable des Opérations, les Responsables des volets techniques des composantes du Projet, il assure et rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité, relatives à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable du PIC2. Il dirigera et supervisera le pool administratif et comptable et a sous sa responsabilité le personnel d'appui.

Responsabilités :

Le Responsable Administratif et Financier a la responsabilité de l'ensemble des attributions dévolues à son service. Il est notamment chargé de l'organisation, de la coordination et de la supervision de l'exécution des tâches relatives aux responsabilités suivantes :

(a) *Responsabilité administrative :*

- mise à jour du Manuel d'exécution et de procédures administratives et financières ;
- maintien et mise à jour de l'ensemble du système informatique intégré d'information et de gestion administrative, financière et comptable ;
- gestion du personnel chargé de la gestion financière et comptable de la Coordination Nationale ;
- gestion du personnel administratif chargé de l'organisation administrative de la Coordination Nationale : courriers, circuits de traitement et diffusion des informations, archivage des pièces justificatives des dépenses engagées et des paiements, suivi des stocks et des approvisionnements de fournitures, affectation, entretien et conservation des immobilisations, etc. ;
- gestion des affaires générales et juridiques ;
- garant de la mise en œuvre de toutes les procédures administratives et de contrôles internes décrites dans le Manuel de procédures du Projet ;
- supervision de la gestion du patrimoine du Projet : traitement comptable, mise à jour des registres, codification et inventaire physique annuel des immobilisations et des stocks ;
- supervision de la tenue à jour des rapports sur l'utilisation et le fonctionnement des équipements mis à la disposition des diverses composantes ;

(b) *Responsabilité financière :*

- élaboration et mise à jour du budget et du plan de décaissements adossés au plan de travail annuel et au plan de passation de marchés ;
- suivi des engagements et des décaissements conformément aux clauses de paiement figurant dans les marchés de travaux et les contrats de conducteurs d'opérations et de consultants ;
- suivi de l'exécution et contrôle budgétaire : analyse des écarts entre les réalisations et les prévisions et proposition des mesures correctives à prendre en cas d'anomalie ;
- supervision du traitement, en temps requis, des requêtes de paiements des travaux réalisés et des prestations des consultants et des conducteurs d'opérations à soumettre pour approbation du Coordinateur National ;
- préparation et soumission, en temps requis par les bailleurs de fonds, de tous les rapports financiers du Projet et des entités qui lui sont rattachées ;
- gestion de la trésorerie : élaboration des plans prévisionnels de trésorerie et suivi de leurs réalisations ;
- vérification des états de rapprochements bancaires ;
- transmission régulière des Demandes de Réapprovisionnement de Fonds (DRF) du Compte Désigné au service de décaissement de la Banque mondiale ;
- supervision et suivi de l'élaboration des Régularisations budgétaires auprès des ministères concernés ;
- supervision des paiements des fournisseurs par paiement direct de la Banque mondiale ;
- supervision et contrôle de toutes les commandes et factures de biens et services liés au fonctionnement du Projet ;
- établissement des Rapports de Suivi Financier (RSF) trimestriel et Rapport Financier des activités ;
- établissement des dossiers budgétaires, financiers et comptables, et de tous documents et pièces justificatives nécessaires aux auditeurs externes ;
- constitution des dossiers pour le paiement des taxes ;
- suivi de tous dossiers financiers auprès de l'Administration (taxes, ...) ;
- appui, suivi et évaluation des conducteurs d'opérations pour les travaux et autres prestations en matière de gestion comptable et de passation de marchés ; et
- supervision des opérations et des procédures de clôture des Crédits selon les dates respectives de clôture.

(c) *Responsabilité comptable :*

- garant de la bonne application des principes comptables généralement admis et des réglementations des bailleurs ;

- supervision de la tenue à jour et exhaustive de la comptabilité générale, budgétaire et analytique, vérification des livres et registres comptables et contrôle de leur fiabilité ;
- supervision de l'établissement des états financiers et vérification que les états présentés permettent d'obtenir une information complète et fiable sur le Projet.

Ainsi que toutes autres tâches que le Coordinateur National pourra lui confier dans le cadre de ses compétences.

3. Durée du contrat

Le contrat sera de type « Contrat de consultant à plein temps ». La durée de l'intervention est de 15 mois avec une possibilité d'extension selon l'approbation et la mise en vigueur de la phase 2 du Projet PIC2 (PIC2-2).

4. Livrables

Le Consultant établira des rapports mensuels.

5. Qualifications et profil requis

Le Candidat au poste de Responsable Administratif et Financier doit disposer les qualifications ci-après :

- Titulaire d'un Diplôme de gestion ou de comptabilité (au moins Bac+4).
- Parfaite maîtrise des logiciels courants de comptabilité et de l'outil informatique et bureautique.
- Expériences d'au moins sept (7) années dans la gestion et l'administration de projets financés par les principaux bailleurs de fonds. Des expériences dans des projets financés par l'IDA seraient un atout.
- Maîtrise des procédures de finances publiques et de l'Administration publique.
- Grande capacité d'analyse et de synthèse de données et excellente capacité rédactionnelle.
- Parfaite maîtrise de la langue Française et bonne connaissance de l'Anglais.
- Références au cours des deux dernières années faisant état d'une forte aptitude à organiser le travail, à diriger et animer une équipe, ainsi que d'intégrité professionnelle. Une enquête de moralité sera effectuée avant signature du contrat.
- Des expériences dans des cabinets d'audit seraient un atout.